

Avril | 15

MÉMOIRE :

Une région PAR et POUR ses jeunes

DANS LE CADRE DU

Sommet économique régional 2015
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Par le REGROUPEMENT ACTION JEUNESSE

The logo consists of the letters 'R', 'A', and 'J' in a stylized, bold font. The 'R' and 'J' are green, while the 'A' is blue. The 'A' is positioned between the 'R' and the 'J', and its top bar is slightly offset to the right. The 'J' has a curved bottom that loops back towards the 'A'. The 'R' has a thick vertical stem and a curved top that meets the 'A'.



Table des matières

1. Présentation de l'organisation	3
2. Résumé du mémoire	4
3. Portrait des jeunes de la région	5
3.1 Taux d'activité entrepreneuriale	6
4. Soutien aux entreprises	8
4.1 Au démarrage	8
4.2 Les premières années de l'entreprise (0-5 ans)	9
5. Phénomène de migration au Saguenay-Lac-St-Jean	11
5.1 L'importance du marketing territorial	11
5.2 Cause du phénomène migratoire	11
6. Pistes de solution souhaitées	13
6.1 Soutien à l'entrepreneuriat	13
6.2 Soutien aux initiatives favorisant l'établissement durable	13
6.3 Co-construction avec les jeunes Jeannois et Saguenéens	14



1. Présentation de l'organisation

Le Regroupement Action Jeunesse 02 est le forum jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une instance mise en place dans le cadre de la stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Les forums jeunesse ont pour mission de représenter les jeunes de 35 ans et moins de leur région et d'offrir des opportunités d'implication, notamment par la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse, et de promouvoir le développement de projets jeunesse. Experts en matière jeunesse, la permanence du Regroupement Action Jeunesse 02 et ses administrateurs souhaitent mettre en lumière les différents obstacles à l'entrepreneuriat jeunesse et les différentes pistes d'intervention permettant d'y remédier.

1.1 L'enjeu de la démographie

La région du Saguenay-Lac-St-Jean fait face, depuis plusieurs années, à des défis importants relativement à la migration des jeunes. En effet, à partir 1991, on observe au Saguenay-Lac-St-Jean un déficit démographique important. En 2000-2001, c'est près de 4 000 personnes que perd la région par le phénomène de migration interrégionale. Depuis, le bilan démographique s'est beaucoup amélioré, mais les pertes vécues ont eu des conséquences majeures dans plusieurs domaines. Ces conséquences se font ressentir encore aujourd'hui. Le secteur économique est l'un des plus affecté. Ce sont les jeunes de 15 à 34 ans qui sont partis, qui partent encore davantage, et ils le font avec leur expertise professionnelle, mais aussi avec leurs idées novatrices et leur potentiel entrepreneurial. C'est dans ce contexte qu'il faut améliorer l'accessibilité à la relève entrepreneuriale, au développement des compétences et à l'établissement durable dans la région.




2. Résumé du mémoire

Le Saguenay–Lac-St-Jean est une région reconnue pour son dynamisme. Elle est toutefois aux prises avec des caractéristiques climatiques et territoriales bien particulières. C’est pourquoi il est important que le gouvernement du Québec s’implique activement, afin d’aider la région à maintenir ce dynamisme et éviter la dévitalisation.

Le Regroupement Action Jeunesse tient à tous les deux ans un grand rassemblement pour consulter les jeunes de 18 à 35 ans. Lors de cette consultation, les jeunes de la région ont la chance de s’exprimer et d’identifier leurs besoins.

En ce qui a trait à l’économie régionale, trois souhaits formulés par les jeunes, lors de cette consultation, ont été retenus :

- Faire émerger un « esprit guichet unique » mobilisant l’ensemble des organisations de soutien et de support aux jeunes entrepreneurs et releveurs. Ceci permettrait de placer le jeune développeur au centre de la démarche.
- Soutenir et encourager le développement des compétences chez les jeunes entrepreneurs, en instaurant un plan de soutien à la formation et la mise à jour des connaissances dans le secteur entrepreneurial.
- Permettre le maintien d’initiatives concertées en matière d’établissement de population. Un appui concret du gouvernement pourrait permettre de favoriser la rétention des jeunes dans la région et aussi encourager le retour ou la venue des jeunes et des familles, en vue d’un établissement durable dans la région.

- 
- L'établissement durable des jeunes est un enjeu passé, du présent et du futur. S'y attarder est primordial. Plusieurs mesures peuvent le favoriser, mais nous croyons qu'un consensus régional pourrait supporter des actions à grand déploiement axées vers la diffusion d'une image positive de la région. En favorisant l'attraction à la région nous facilitons la régionalisation de l'immigration, le recrutement des entreprises et les retours des jeunes après leur formation académique. De plus, ce type d'initiatives contribue de façon importante au maintien du sentiment d'appartenance générale à la région.

3. Portrait des jeunes de la région

Le Saguenay–Lac-St-Jean est la troisième plus grande division territoriale du Québec, avec sa superficie de 95 893 km². En 2014, cette superficie était occupée par 277 786 habitants, répartis dans 49 municipalités. Sur cette grande superficie, l'occupation du territoire s'inscrit comme une priorité régionale. Or, après un bilan migratoire neutre et positif en 2010-2011 et 2011-2012, respectivement, nous enregistrons une diminution de (-307) en 2012-2013 et de (-334) pour 2013-2014. Même si le bilan s'est amélioré, il n'est pas positif et l'occupation dynamique et durable du territoire est un enjeu prioritaire pour la pérennité des 49 municipalités. Cela passe par la rétention de la population et l'attraction de nouvelles personnes au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

L'établissement durable des jeunes est principalement stimulé par les possibilités et les conditions d'emploi offertes dans la région. En effet, les jeunes quittent la région pour aller aux études, mais plusieurs ne reviennent pas par la suite. Les raisons évoquées pour ne pas revenir sont les opportunités d'emplois, les possibilités d'avancement professionnel et

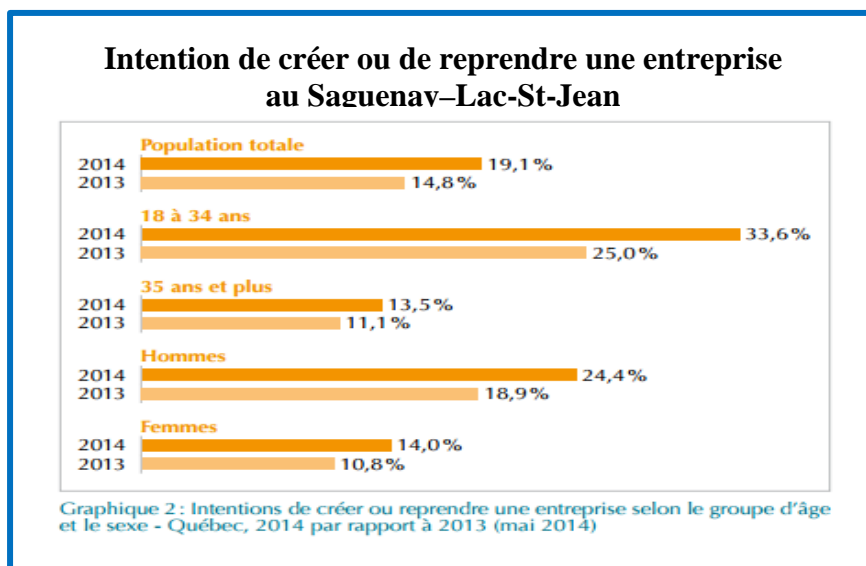


les salaires offerts dans les entreprises des régions plus urbaines telles que Québec et Montréal.

La région du Saguenay–Lac-St-Jean offre et offrira au cours des prochaines années, une multitude de possibilités pour les jeunes qui souhaitent s'y établir. Or, il y a du travail à faire pour promouvoir les avantages et les possibilités d'affaires que l'on retrouve au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

3.1 Taux d'activité entrepreneuriale

Dans les régions, le taux d'activité entrepreneuriale, serait proportionnel aux conditions d'emploi offertes. Dans un contexte de chômage élevé, par exemple, l'intérêt pour l'entrepreneuriat et la création d'entreprises tend à augmenter considérablement. Le Saguenay – Lac-Saint-Jean affiche, en février 2015, un taux de chômage de 8,3 %.. Chez les jeunes (25-34 ans), en 2014, le taux de chômage se situe à 9,8 % et alors qu'il est à 7,8% pour l'ensemble du Québec.





Comme il a été prouvé dans le passé, il existe une relation étroite entre le niveau d'activité entrepreneuriale et le niveau de croissance économique d'un territoire. Le soutien aux jeunes entrepreneurs est essentiel et avantageux pour le développement de notre collectivité.

En 2014, 33,6% des jeunes de 18 à 34 ans ont l'intention de créer ou de reprendre une entreprise (Graphique 2). Cette donnée illustre qu'au cours des prochaines années, le Saguenay-Lac-Saint-Jean vivra probablement une vague importante de transfert d'entreprise. Cette situation est due à la population vieillissante de la région et nous devons être prêts à soutenir les jeunes dans cette reprise d'entreprise.

Récemment, le Centre de transfert d'entreprise du Saguenay-Lac-Saint-Jean a mis à jour le portrait des entrepreneurs de la région.

Voici quelques statistiques qui nous permettent de croire qu'il y aura de nombreuses opportunités d'affaires (reprise d'entreprise) d'ici quelques années:

- 3662 entreprises sur 8100, soit 45 % ont un dirigeant de 50 ans et plus;
- 488 entreprises sur 8100, soit 6%, ont un dirigeant de 65 ans et plus.



4. Soutien aux entreprises

On ne devient pas chef d'entreprise ou d'organisation du jour au lendemain. Il faut du temps, des compétences, de la patience et surtout de la passion et du dévouement. Le soutien aux entreprises permet :

- le maintien de l'employabilité;
- le maintien de la diversité de l'offre d'emploi;
- le renouvellement et la diversification de la structure industrielle;
- le développement local et régional.

4.1 Au démarrage

Il existe plusieurs services et programmes de soutien au démarrage d'entreprise. Malgré ce fait, il est toujours laborieux pour un jeune entrepreneur qui souhaite se lancer en affaires de savoir à quel endroit il doit s'adresser pour avoir tout le soutien disponible. Le support est offert à plusieurs niveaux (étude de marché, plan d'affaires, contribution financière, etc.)

Le problème se situe plutôt sur le plan de la cohésion des services et des besoins des différentes organisations. Les délais, les exigences et les étapes de réalisation que le jeune entrepreneur doit respecter sont propres à chacune d'entre elles.

Organisations qui soutiennent le développement d'entreprise :

Carrefours jeunesse-emploi (CJE)

Centres locaux d'emploi (CLE)

Centres locaux de développement (CLD)

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Centre de transfert d'entreprises
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Coopérative de développement régional
(CDR) Saguenay-Lac-Saint-Jean / Nord-
du-Québec

Fonds d'entraide communautaire - FEC

Fonds régional de solidarité FTQ Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Ressources Entreprises

Serdex International

Corporation des Femmes d'affaires du
Saguenay

Femmessor Lac-Saint-Jean

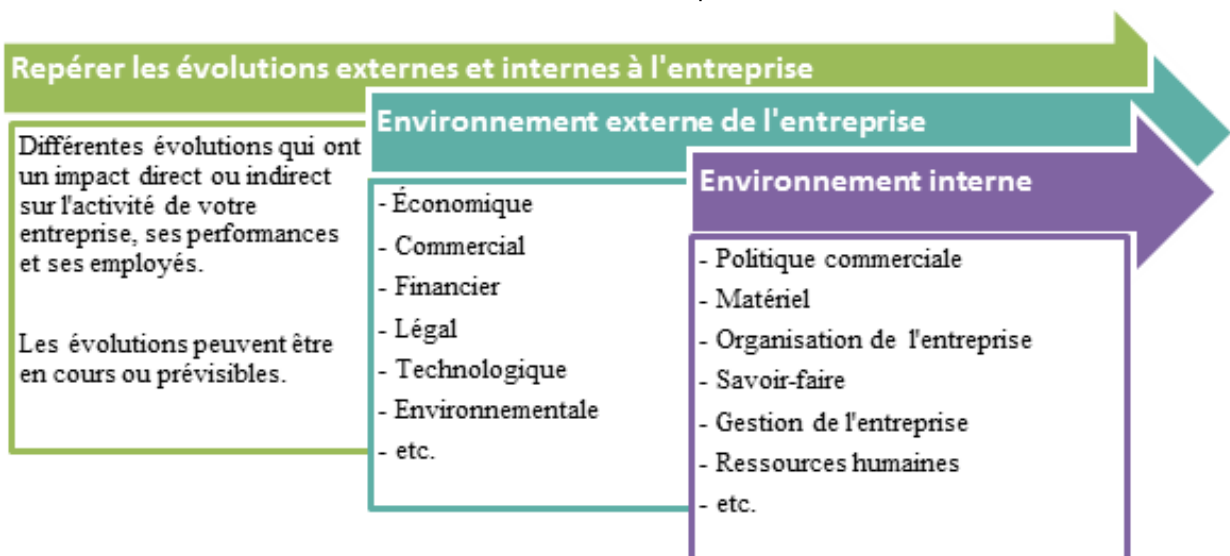


Une personne qui souhaite se lancer en affaires doit se présenter, expliquer son projet, recueillir les recommandations, planifier adéquatement en fonction des échéanciers spécifiques à l'organisation, etc. Puis, cette personne rencontre un nouvel organisme de soutien et le processus recommence, mais cette fois-ci avec des exigences différentes. Cette valse entre les différentes organisations de soutien peut essouffler, avant même le démarrage officiel du projet, un entrepreneur débutant.

4.2 Les premières années de l'entreprise (0-5 ans)

La gestion d'une entreprise n'est pas simple. Les compétences de gestionnaire doivent être développées de façon continue. Des connaissances et des compétences variées sont primordiales, notamment en ressources humaines, en gestion de la croissance et comptabilité. Voici un schéma qui résume bien les différents environnements qui entourent l'entrepreneur et sa compagnie:

Schéma 1 : Les environnements d'une entreprise





Un entrepreneur, s'il veut réussir, se doit tout d'abord d'être passionné. Toutefois, il y a beaucoup d'aspects à maîtriser et à mettre jour au fil du temps. Il est donc important de favoriser et de valoriser le développement des compétences, afin d'assurer que la nouvelle entreprise créée puisse se tailler une place durable sur le marché. La formation constitue un investissement rentable et un pilier de réussite pour une entreprise. Elle permet d'acquérir des connaissances supplémentaires, de se mettre à jour au niveau de l'ensemble des pratiques, de voir les avancées technologiques et d'avoir des employés qui sont plus qualifiés. C'est pourquoi nous pensons que l'offre de formations aux entrepreneurs devrait être davantage développée. Les formations offertes devraient tenir compte de la réalité régionale, des réalités des entrepreneurs (horaire, durée et coûts), mais également des besoins des entreprises locales, par exemple, les contraintes financières, la taille de l'entreprise, le créneau concernés, etc.



5. Phénomène de migration au Saguenay-Lac-Saint-Jean

L'analyse du bilan migratoire de la région permet d'identifier des enjeux importants dans le développement économique de la région. Ces enjeux sont l'attractivité, l'insertion professionnelle, la relève entrepreneuriale et l'occupation du territoire. De plus, la centralisation de la population dans les grands centres régionaux que sont Saguenay, Alma, Dolbeau-Mistassini, St-Félicien et Roberval, représentant 78% de la population, a un effet néfaste sur le développement global du territoire et des communautés.

5.1 L'importance du marketing territorial

Il y a plus de 10 ans, des organisations de la région se sont rassemblées et ont décidé qu'il était important de s'impliquer activement dans la rétention des jeunes et dans la promotion de l'établissement durable en région. À cette époque, le Saguenay-Lac-St-Jean était dans un contexte d'exode des jeunes et de pénurie de la main-d'œuvre. Cette collaboration a donné naissance à la stratégie MigrAction. Nous pouvons conclure que le travail effectué par MigrAction est fructueux, puisque le bilan migratoire n'est plus aussi alarmant que lors de l'implantation de la stratégie. La région a accueilli, au cours des dernières années, une centaine de nouveaux arrivants à chaque année et le retour d'environ 300 jeunes qui vivent un retour en région.

5.2 Cause du phénomène migratoire

Au cours des dernières années, des chercheurs se sont intéressés au phénomène de migration dans les différents territoires régionaux. Le principal constat fut que l'emploi est un des plus importants facteurs responsables de l'effet de migration.



Considérant que l'exode des jeunes pourrait être directement lié au type d'emplois créés et offerts dans les régions, la stratégie MigrAction a tissé de forts partenariats avec les acteurs de l'employabilité de la région.

Les enjeux adressés par la stratégie MigrAction

Image positive de la région

Pour réussir à attirer, intégrer et retenir les jeunes, nous devons poursuivre le développement d'une image forte, dynamique, porteuse et rassembleuse pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut renforcer la perception positive des jeunes envers la région en misant sur la confiance en l'avenir et leur sentiment d'appartenance.

Insertion sociale et professionnelle

Parmi les facteurs influençant le choix de ces jeunes de revenir en région, « l'obtention d'une qualité de vie supérieure » se place au premier rang des critères qui motivent les choix de cette nouvelle génération de main-d'oeuvre. Selon les résultats du bilan évaluatif de MigrAction publié par Écobes Recherche et Transfert en 2011, l'emploi se retrouve au 4^e rang des raisons motivant l'établissement, et ce, derrière « rejoindre les proches », « nature et grands espaces » et « fonder et élever sa famille ». Donc, si le facteur « emploi » occupe une place importante dans cet ordre, le réseau social quant à lui incarne l'ancrage qui favorise la rétention, donc un établissement durable des jeunes.



6. Pistes de solution souhaitées

6.1 Soutien à l'entrepreneuriat

La mise en place d'un système de guichet unique permettrait de rassembler l'ensemble des acteurs qui ont pour mission le démarrage et le support à la reprise d'entreprise. Le principe étant de rassembler au même endroit, en créant une porte d'entrée, tous les acteurs pour les faire travailler ensemble dans l'orientation du jeune. Ce type de collaboration aurait pour but d'éviter au jeune entrepreneur de multiplier les rencontres et de diminuer l'essoufflement avant la réalisation du projet. Cette approche favoriserait également une meilleure synergie entre les organismes, menant à l'efficacité du système. De plus, il s'agit d'une initiative qui encouragera positivement les jeunes à s'établir et dynamiser le contexte industriel de la région par le travail en équipe.

Pour faciliter la pérennité et le développement des entreprises, il faut favoriser et soutenir la formation continue et le développement de compétences en entreprise, pour les propriétaires et les employés. En mettant en place un plan de soutien au développement des compétences, nous nous assurons d'avoir des gens et des entreprises performantes et en mesure de faire face davantage aux diverses variations de leur environnement d'affaires.

6.2 Soutien aux initiatives favorisant l'établissement durable

Pour encourager les jeunes à rester, à venir ou à revenir s'établir dans la région, le maintien d'initiatives concertées en matière d'établissement durable est primordial. Au fil des dernières années, l'adhésion aux actions déployées par les partenaires de la Stratégie MigrAction nous a prouvé la pertinence de ce chantier. Toutefois, les derniers bilans migratoires



illustrent bien qu'il reste encore des défis à relever. C'est pourquoi, nous croyons que la région doit continuer à adresser de front cet enjeu. D'autant plus que nous avons acquis, au cours des 12 dernières années, une maturité réelle quant à notre compréhension des facteurs influençant la migration des jeunes. Misons sur notre capacité d'innovation et notre expertise.

6.3 Co-construction avec les jeunes Jeannois et Saguenéens

Les jeunes doivent être placés au cœur de la prise de décision en regard des questions qui les touchent. Les décideurs devraient être guidés par l'adage *Nihil de nobis, sine nobis* – rien qui ne nous concerne sans nous. Ainsi, les jeunes de toutes les MRC devraient avoir accès aux lieux de pouvoir les concernant : construction des politiques, investissements des fonds les ciblant et gouvernance des organisations s'adressant à eux.

Cette place des jeunes est une visée qui nécessite du travail et des ressources, afin d'assurer que cette participation est optimale pour les jeunes eux-mêmes et les organisations qui les accueillent. L'accompagnement et la formation dans un esprit de développement du pouvoir d'agir sont au cœur de ce processus.

Pour la rédaction des prochains documents d'orientations stratégiques pour la région et ces territoires, cela veut dire : une intention des décideurs à faire une place aux jeunes dans l'analyse et la planification de l'action à venir. Profitons du contexte actuel du passage à un mode de gouvernance de proximité afin d'augmenter l'accessibilité aux lieux décisionnels pour tous : jeunes femmes, jeunes hommes et filles et



garçons. Pour ce faire, la permanence et les administrateurs de notre organisation se mettent à l'entière disposition des décideurs et élus.

Recherche et rédaction : **Joanie V. Tremblay**

Membres du comité : Philip Simard et Virginie Gagnon

Relecture : Frédéric Beaulieu, Marie Mazerolle et Virginie Gagnon

Avril 2015



Pour information : fbeaulieu@raj02.com

www.raj02.com